

Compte-Rendu

Réunion du GAL Îles et Estuaires Charentais



Salle des fêtes, SAINT AUGUSTIN
Mardi 24 février à 09h30.

Liste de présence à l'ouverture de la séance

Parmi les membres du GAL Îles et Estuaires Charentais étaient présents tout au long de la séance :

GROUPE D'INTERET 1 : collège public					
24/02/2026			24/02/2026		
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion
FERCHAUD Pascal	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique	Présent	GOUGNON Lysiane	Maire de Sablonceaux	Absent
BERNARD-BARTHE Pierre	Adjoint au maire de Saint-Augustin	Présent	PORTIER Myriam	Maire de l'Eguille-sur-Seudre	Absent
RIMBAULT Raynald	Conseiller municipal de Royan	Présent	CANOVA Annick	Conseillère communautaire CARA	Absent
GRASSET Alain	Maire de Talmont-sur-Gironde	Présent	CARRE Michèle	Elue communautaire CARA déléguée à l'agriculture, l'ostréiculture et la ruralité	Absent
BOURBIGOT Sébastien	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	GIREAUD Isabelle	Conseillère déléguée de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé
MAUGAN Claude	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé	PACAUD Lionel	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé
BESSAGUET Bruno	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	DEMENE Lydie	Maire de Pont-des-Barques	Absent
LESUVAIGE Thierry	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé	BURNET Alain	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Absent
PARENT Michel	Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Présent	SUEUR Christophe	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Excusé
BRECKHOFF Thibault	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Absent	ROBILLARD Patrice	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	Absent
BROUHARD Patrice	Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Présent	BOMPARD Alain	Vice-Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Absent
RABELLE Dominique	Conseillère Départementale	Absent	BRACHET Anne	Conseillère Départementale	Absent
GROUPE D'INTERET 2 : collège privé					
24/02/2026			24/02/2026		
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Réunion
DUPONT Jean-Michel	Vice-Président de l'association Saint-Georges Voiles	Présent	BROCHON Jean-Pierre	Secrétaire de l'association L'huile pédagogique	Excusé
DAUTRICOURT Amaud	Responsable de production culturelle de la Corderie Royale	Présent	BOURNEL Caroline	Directrice de la Fédération départementale des chasseurs de charente-maritime	Absent
HERBAUT Emrick	Directeur adjoint de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Excusé	GUENEAULT Cécile	Directrice adjointe de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Excusé
MARIOT Emilie	Coordinatrice de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	Excusé	GAUDIN Zachary	Chargé de projets de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	Excusé
			RICHY Emmanuel	Membre de l'Association Patrimoine Saint-Seurin d'Uzet - Auberge-Musée du Caviar et de l'Esturgeon	Absent
JANNY Jean-Christophe	Directeur général de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Présent	LEPLUMEY Krystal	Directrice administrative et financière de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Excusé
PFEIFER Brigitte	ADEF	Présent	SELLAYER Emelyne	ADEF	Excusé
MARION Dominique	Administrateur de la fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine	Présent	GORICHON Frédéric	Président du groupement d'éleveurs du marais de Brouage	Absent
LEVEQUE Antoine	Exploitant maraîcher à La Ferme de Brouage	Présent	GACHIGNAT Fabienne	Agricultrice	Absent
THEMIER Fabrice	Président de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	Excusé	MARTINEAU Jean-Dominique	Directeur de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	Présent
CARDINAL Renaud	OG UWV Surfboards	Excusé	QUIQUE Rémi	Chef de projet UWV Surfboards	Excusé
FAYOLLE Jean	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique	Présent	METALS Michel	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan	Absent
DUJARRIC DE LAGARDE André	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique	Présent	BOUCHER Christophe	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan	Absent
DUFOUR-FRAS Delphine	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	Absent	DOMBRAY Pauline	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	Absent
THIBAUDEAU Fabrice	Elu de la Chambre d'agriculture	Présent	à venir en mars		
RENOUF Gilles	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Absent	BROUSSIER Eric	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Absent

Les membres associés présents :

- Christine FROUIN - Chargée de mission Fonds européens et Territoires (Région Nouvelle-Aquitaine)
- Nathalie DE POIX – Lycée de la mer de Bourcefranc-le-Chapus
- Thomas VALADOUX – OT destination Royan Atlantique

L'équipe technique du GAL :

- Xavier PASTEAU – Directeur Politiques contractuelles et ingénierie de projets (CdA Royan Atlantique)
- François AMAND - Animateur de proximité (CdA Royan Atlantique)
- Cristelle BOUCHALAIS-COUZON – Animatrice de proximité (CdA Rochefort Océan)
- Emilie Le Roy - Animatrice de proximité (CdA Rochefort Océan)
- Florence BOBILLON – Animatrice de proximité (CdC de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes)
- Laura DUPUY – Assistante administrative et financière des fonds Européens (Pôle Marennes Oléron)
- Michaël SPADA – Coordinateur du GAL Îles et Estuaires Charentais (Pôle Marennes Oléron)

QUORUM

Suite à un problème technique rencontré, seulement 17 boitiers de votes ont été comptabilisés lors de cette séance pour 18 membres présents. Néanmoins, le double quorum est maintenu d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 24/02/2026
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 6 Votants : 18
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 9 Votants : 10

ORDRE DU JOUR

Sur la base d'un diaporama (annexe 1), les échanges se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

1 - Généralités liées au programme

Validation de la composition du GAL Iles et Estuaires Charentais

Validation du CR de la réunion du 14/10/2025

Point sur la stratégie

Restitution du voyage à Dinan

Changement de structure porteuse

Projet « cultiver la multifonctionnalité des moulins patrimoniaux »

2 - Projets soumis au vote

3 dossiers proposés en opportunité

1 présentation d'évolution de projet

7 dossiers proposés pour sélection

3 – Visite de la MAM de Saint Augustin

VALIDATION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU GALIEC

Pierre Bernard-Barthe prend la parole afin de remercier le GAL Iles et Estuaires Charentais pour la participation au financement de la Maison des Assistantes Maternelles qui sera visitée en fin de séance.

Le président de séance, Michel Parent, ouvre la réunion avec un tour de table.

Michael Spada prend la parole afin de présenter les changements de la composition du GAL Iles et Estuaires Charentais, laisse la parole aux nouveaux membres présents et rappelle la possibilité d'un renouvellement du collège public en juillet 2026.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de la nouvelle composition du GAL Iles et Estuaires Charentais	17	0	0	1	0

VALIDATION DU CR DU 14/10/2025

Michel Parent, met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation du compte rendu de la précédente réunion du GAL Iles et Estuaires Charentais du 14/10/2025.	17	0	0	1	0

SUIVI DE LA CONSOMMATION DE L'ENVELOPPE

Michael Spada expose les évolutions de la maquette et détaille la consommation par fonds FEDER et FEADER. Il rappelle que des projets sont en attente sur la liste d'attente n°2 sur le fond FEDER. Concernant le FEADER, il y a une légère baisse maîtrisée et compensée par un travail d'animation engagé, permettant l'émergence de projets fléchés dans les fiches action concernées. La création d'une nouvelle fiche action au 2^{ème} semestre permettra également d'élargir les projets éligibles au FEADER.

Enfin, Christine Frouin annonce un bon avancement dans l'instruction du soutien financier des dossiers par la Région Nouvelle Aquitaine.

RESTITUTION DU VOYAGE A DINAN

Michael Spada présente la rencontre avec le GAL de Dinan Agglomération ainsi que plusieurs porteurs de projets privés et expose les leçons à retenir de cet échange. Il donne la parole aux membres de GAL présents lors de ce voyage.

Brunot Bessaguet : Le GAL Dinan Agglomération a un noyau de compétence très dynamique pour soutenir ce type de porteurs de projets privés et tout cela est dû à un historique très long car les acteurs se connaissent. Le premier projet en amène un suivant et tout cela se concentre

sur un tout petit territoire. C'est très intéressant de voir les rouages de l'accompagnement très proche des porteurs et le réseau créé grâce à cela.

Michel Parent : Nous avons été très bien accueillis aussi bien par les élus des EPCI que par les porteurs de projet. Nous étions dans un monde de forte coopération et de solidarité. Ce qui m'a également marqué, c'est la forte complicité des élus sur le soutien aux porteurs de projets privés. Chez eux, c'est une priorité et je ne suis pas certain que nous ayons la même dynamique chez nous. C'est mon inquiétude, car vous savez comme moi, demain les subventions publiques vont se tarir et les collectivités publiques vont chercher de l'argent partout. Je crains que nous privilégions, malgré nous, les projets publics. Il faudra nous faire violence pour donner une juste place aux projets privés.

Dominique Marion : Je confirme que nous avons très bien été reçus et c'était un bon choix de GAL. Effectivement, il a ses spécificités, déjà ce n'est qu'un seul EPCI. Ici, nous avons multiplié les contraintes, grâce au projet de la Région de réunir plusieurs territoires avec une identité propre à chacun. Mais on a réussi à ne faire qu'un, à avoir une unité, nous avons donné un sens au GAL, et ce, grâce au pouvoir des forces vives sur les projets privés afin d'aller chercher des porteurs de projet et de consommer intelligemment. Nous ne sommes pas une simple chambre d'enregistrement où le collègue privé n'aurait pas sa place.

DISSOLUTION DU PETR MARENNES OLERON

Michael Spada reprend la parole afin d'exposer l'avancement de la dissolution du PETR Marennes Oléron et les conséquences qui en découlent pour le GAL Iles et Estuaires Charentais puis redonne la parole à Michel Parent.

Michel Parent : LE PETR a voté le 09/02/2026 sa dissolution au profit d'une structure plus petite, un syndicat mixte fermé qui gèrera le Service d'Information Territoriale ainsi que le Schéma de Cohérence Territoriale puisque nous avons souhaité garder ces services mutualisés entre la communauté de communes du bassin de Marennes et la communauté de communes de l'île d'Oléron. En ce qui concerne notre GAL, Gabrielle Mossot qui s'occupe du GALPA ainsi que Laura Dupuy seront transférées à la CARA. La décision a été prise cette semaine, le processus de dissolution est long et sera effectif à la fin de l'année.

Michael Spada : Le GAL et le GALPA vont être transférés à la CARA début juillet 2026. Tout cela restera tout de même dans la continuité de tout ce que nous avons mis en place depuis le début.

Enfin, Michael Spada présente un soutien du GAL Iles et Estuaires Charentais à FAB'LIM pour une réponse à l'appel à projet AAP ANIMERA 2 – Réseau National Agricultures et Ruralités.

Michel Parent : Le moulin a été racheté et rénové par la communauté de communes de l'île d'Oléron, il est aujourd'hui fonctionnel et est adossé à un Eco-musée qui raconte l'histoire de l'agriculture et du moulin sur l'île d'Oléron et nous souhaitons mettre des variétés de semences historiques sur le parcours du parking à l'entrée du site c'est pour cela que nous répondons à cet appel à projet.

PROJETS SOUMIS AU VOTE POUR OPPORTUNITE

Un dossier de lecture envoyé préalablement aux membres de GAL contenait une fiche de présentation de projet pour chacune des opérations étudiées en séance. Une nouvelle version des fiches de présentation de projet avec la décision du GAL est également jointe au CR.

STRUCTURATION DE LA FILIERE POST PRODUCTION EN NOUVELLE AQUITAINE

Présentation du projet

Cristelle Bouchalais-Couzon prend la parole afin de présenter le projet succinctement et le porteur de projet.

Éric Debegue, directeur des studios Alhambra de Rochefort et Helene Giraud, Assistante de production, présentent le projet.

Projet	STRUCTURATION DE LA FILIERE POST PRODUCTION EN NOUVELLE AQUITAINE	
Porteur de projet	Alhambra studio	
Fiche action concernée	N°5 – Innovation et développement des filières émergentes et à fort potentiel	
Coût total HT présenté (Pré-demande)	Montant de subvention envisagé	
383 000,00 €	100 000,00 €	

Brigitte Pfeifer : Avez-vous étudié les problématiques de la formation ? Nos jeunes ont du mal à rester sur notre territoire et les métiers dont vous parlez, c'est plutôt de la haute formation avec des ingénieurs etc...

Éric Debegue : Nous faisons déjà cela avec les jeunes et nous avons également des accords avec toutes les écoles pour organiser des portes ouvertes afin que les jeunes puissent découvrir ce monde du travail et tout cela est fait bénévolement car nous souhaitons transmettre à la jeunesse. Nous avons également des formations pour les compositeurs afin de les faire monter en compétence dans leur domaine.

Raynald Rimbault : Sur la commune de Royan, nous organisons un festival sur les différents métiers du cinéma et cette filière est en constante évolution, nous voyons de plus en plus de jeunes s'intéresser à ce domaine donc il y a un réel intérêt à développer ce projet.

Antoine Lévêque : En un mot, est-ce que l'IA est entrain de tout casser ?

Éric Debegue : l'IA, nous allons vivre avec, l'idée est de se l'approprier pour en faire une force. Donc nous travaillons avec l'IA oui, pas au détriment de l'humain, mais pour l'accompagner dans son travail, pour qu'elle devienne une force.

Débat & Vote

Les porteurs de projet quittent la salle et Cristelle Bouchalais-Couzon reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement.

Pascal Ferchaud : J'en avais entendu parler mais de l'écouter, c'est impressionnant.

Raynald Rimbault : Je pense qu'il y a de plus en plus de festivals de cinéma et d'avoir un atelier de montage qui regroupe tous ces métiers est un vrai plus.

Sébastien Bourbigot : Depuis la remise des clés en 1998, c'est une fabuleuse aventure. Pour le territoire de Rochefort c'est très important et je pense que nous pouvons leur faire confiance pour réussir ce nouveau challenge. Exercer une activité de ce type en 1998 sur Rochefort, ce n'était pas gagné et aujourd'hui, ils ont une place importante. S'il n'y avait pas cette implantation à Rochefort, nous n'aurions certainement pas le festival des sœurs jumelles.

Fabrice Thibaudeau : C'est un passionné, il sait de quoi il parle et on sent qu'il a cette passion qu'il défend. Comme il le dit lui-même, si la porte est fermée, il trouvera un moyen de rentrer quand même. C'est très agréable.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 31/35 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	17	0	0	1	0

AMENAGEMENT D'UN POINT DE MASSIFICATION A TONNAY-CHARENTE

Présentation de la modification du projet

Emilie Le Roy prend la parole afin de présenter les derniers événements du projet et le nouveau porteur de projet.

Émilie Toque, conseillère en économie de proximité de la Chambre d'agriculture et Johan Bernardin, président de l'association 17 et des Brouettes, présentent les modifications apportées au projet.

Projet	Aménagement d'un point de massification à Tonnay-Charente	
Porteur de projet	17 et des brouettes	
Fiche action concernée	N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	
Coût total HT présenté (Pré-demande)	Montant de subvention envisagé	
Initialement 467 952,46 €	Initialement 57 581,00 €	
Actuellement 772 217,16 €	Actuellement 100 000,00 €	

Pascal Ferchaud : Je souhaite préciser que la CARA a une collaboration historique avec IEPR Service et que nous tenons particulièrement à pérenniser cette collaboration mais votre projet répond tout à fait à cela. Concernant l'atelier de transformation de viande de la CARA, avez-vous des projets de collaboration ?

Johan Bernardin : Nous avons Christophe Chagneaud qui vient de nous rejoindre dans l'association et il travaille déjà avec l'atelier de transformation. Il y a également un nouvel éleveur qui va faire des steaks hachés avec les vaches de réforme. Là encore, notre employé a travaillé à ce que le steak haché puisse être redistribué après la découpe car nous parlons de 300/400 kg de viande pour une bête. C'est pour cela aussi que l'IEPR est soulagée, car ils n'ont pas les compétences pour de grosses livraisons. Ils se concentrent sur leur domaine d'activité, les petites livraisons, et nous travaillons parfaitement bien ensemble.

Dominique Marion : Je suis encore surpris de remarquer que certains fonctionnaires ne respectent pas la loi. La loi EGALIM s'applique à tout le monde. Je ne sais pas si c'est au conseil départemental ou peut-être à la chambre d'agriculture de faire le recensement de ce qui est réellement pratiqué. Parce qu'aujourd'hui, si la loi EGALIM était respectée, nous aurions beaucoup plus de consommation sur place, dans notre territoire et il a un rôle à jouer pour dénoncer ce non-respect.

Jean-Dominique Martineau : A titre indicatif, vous avez combien d'adhérents dans votre association ?

Émilie Toque : Aujourd'hui nous avons 25 fournisseurs.

Jean-Dominique Martineau : Et pour répondre aux appels d'offres, vous êtes serein dans la capacité de fournir ?

Johan Bernardin : Oui bien sûr, à titre d'exemple, moi je suis maraicher, mon volume pour 17 et des brouettes, c'est 3% donc je peux faire plus sans problème.

Jean-Dominique Martineau : Et vos agriculteurs sont répartis comment sur le territoire ?

Johan Bernardin : Nous en avons à peu près sur tout le département. Si les écoles atteignaient 50% de leur engagement de l'appel d'offre, nous aurions atteint notre seuil.

Débat & Vote

Le porteur de projet quitte la salle et Michaël Spada reprend la parole afin de refaire un point sur les modifications du projet.

Bruno Bessaguet : Le projet a beaucoup évolué, ils s'organisent, se structurent et les volumes augmentent. C'est important dans nos collectivités qui portent des projets alimentaires territoriaux que ce type de projet émerge.

Dominique Marion : Ce qui me paraît rassurant c'est que nous avons vu le premier président qui a eu des soucis et nous voyons que l'association est capable de se relever de ce genre d'épreuve.

La personne en conflit d'intérêt, Fabrice Thibaudeau, sort de la salle.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité du projet suite à la modification présentée avec une note de 33/35 suite aux débats en séance.	16	0	0	1	1

ECOFERME

Présentation du projet

François Amand prend la parole afin de présenter le projet succinctement et le porteur de projet.

Jérémy Alvarez, Chargé de mission Agriculture et Alimentation pour la CARA présente le projet.

Projet	ECOFERME	
Porteur de projet	CARA	
Fiche action concernée	N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	
Coût total HT présenté (Pré-demande)	Montant de subvention envisagé	
355 000,00 €	100 000,00 €	

Bruno Bessaguet : Au niveau de la coordination dans l'association, comment cela va se passer ?

Jeremy Alvarez : Pour essayer de structurer l'association nous avons fait appel à la coopération des tiers-lieux. L'accompagnement est toujours en cours mais le but c'est qu'ils arrivent à s'organiser collectivement, définir des projets communs. La CARA signe un bail rural avec l'association et à l'intérieur de l'association ils se répartissent les espaces. Ils sont partis sur les barèmes du fermage par espace où ils gèreront des espaces individuels et collectifs

Pierre Bernard-Barthe : L'association peut encore s'agrandir, il y a des espaces prévus pour que d'autres puissent venir s'installer soit en maraichage soit en activité économique.

Dominique Marion : Vous avez réglé toutes les démarches avec la MSA et la DDTM ?

Jeremy Alvarez : Nous en sommes à l'autorisation d'exploiter donc oui, le plus dur est fait.

Débat & Vote

Le porteur de projet quitte la salle et François Amand reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement.

Jean-Dominique Martineau : S'ils n'obtiennent pas la certification AB est-ce que ça remet en cause la notation ?

François Amand : Non car l'aspect Bio est essentiel mais il y a également l'aide à l'installation et au déploiement d'activité des circuits-courts. Même si le projet n'avait pas la certification, il restera valide et ne sera pas abandonné.

Dominique Marion : Il peut y avoir un obstacle juridique mais cela ne veut pas dire que nous ne pourrions pas le dépasser.

François Amand : L'espace test, initialement ici, est certifié Bio donc il y a peu de raison que la certification ne continue pas.

Les personnes en conflit d'intérêt, Pascal Ferchaud, Raynald Rimbault, Alain Grasset & Pierre Bernard-Barthe sortent de la salle

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 28,5/35 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	13	0	0	1	4

ÉTUDES D'OPPORTUNITES SUR L'OFFRE DE FORMATIONS DU TERRITOIRE

Présentation du projet

François Amand prend la parole afin de présenter le projet succinctement et le porteur de projet.

Sylvie Legros, directrice du Pôle d'attractivité et développement économique territorial pour la CARA présente le projet.

Projet	Études d'opportunités sur l'offre de formations du territoire
Porteur de projet	CARA
Fiche action concernée	N°5 – Innovation et développement des filières émergentes et à fort potentiel
Coût total HT présenté (Pré-demande)	Montant de subvention envisagé
60 450,00 €	48 360,00 €

Arnaud Dautricourt : Selon votre étude, vous connaissez le nombre d'étudiants qui pourront intégrer cette formation à l'année ? Car en termes d'hébergement, ça peut changer la donne.

Sylvie Legros : La jauge de départ est entre 8 et 12 stagiaires. Concernant le problème d'hébergement, il n'est pas que pour nos stagiaires mais aussi pour les saisonniers donc la résidence hôtelière à vocation sociale prévoit 120 places.

Dominique Marion : Est-ce que, parmi le sport, vous incluez l'handisport ?

Sylvie Legros : L'handisport est déjà présent dans le domaine de la voile et les centres équestres du sud du territoire pratiquent aussi l'handisport.

Débat & Vote

Le porteur de projet quitte la salle et François Amand reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement.

Jean-Michel Dupont : Le comité olympique soutient cette initiative car c'est un projet très structurant et il y a des problèmes récurrents au niveau des logements de personnel l'été et aussi des séjours sportifs qui se raréfient sur la côte donc c'est un projet fortement soutenu par les filières.

Les personnes en conflit d'intérêt, Pascal Ferchaud, Raynald Rimbault, Alain Grasset & Pierre Bernard-Barthe sortent de la salle.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 16,5/25 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	13	0	0	1	4

PROJETS SOUMIS AU VOTE POUR SELECTION

Pour les sept dossiers soumis en sélection, Michael Spada détaille les taux d'aide et les montants maximum soumis au vote suite à l'instruction par la Région Nouvelle Aquitaine (Cf. la présentation PJ). Un rappel de ce qui avait été vu pour ces mêmes dossiers en opportunité est fait.

Michel Parent prend la parole afin de proposer le vote à main levée pour rattraper le retard accumulé. Les membres du comité valide à l'unanimité.

CREATION D'UNE MICRO-CRECHE

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Création d'une micro-crèche	
Porteur de projet	Commune de Royan	
Fiche action concernée	N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes	
Dépenses éligibles	FEDER maximum suite à l'instruction règlementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
607 415,84 €	200 000,00 € (33% des dépenses retenues)	20/30 soit 67%

La personne en conflit d'intérêt, Raynald Rimbault, sort de la salle.

Vote

Michel Parent met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Création d'une micro-crèche » portée par la commune de Royan selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	17	0	0	0	1

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LE TIERS LIEU DE LA FERME DE BROUAGE

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Construction d'un bâtiment pour le tiers lieu de la ferme de Brouage	
Porteur de projet	Ferme de Brouage	
Fiche action concernée	N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes	
Dépenses éligibles	FEDER maximum suite à l'instruction règlementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
316 137,47 €	200 000,00 € (Soit 63% des dépenses retenues)	23/30 soit 77%

La personne en conflit d'intérêt, Antoine Lévêque, sort de la salle.

Vote

Michel Parent met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Construction d'un bâtiment pour le tiers lieu de la ferme de Brouage » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	17	0	0	0	1

ANIMATION DE PROXIMITE DU PROGRAMME 21-27 POUR L'ANNEE 2025

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Animation de proximité du programme 21-27 pour l'année 2025	
Porteur de projet	CARA	
Fiche action concernée	N°9 – Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais	
Dépenses éligibles	FEADER maximum suite à l'instruction réglementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
32 550,84 €	23 176,34 € (Soit 71% des dépenses retenues)	Non concerné

Les personnes en conflit d'intérêt, Pascal Ferchaud, Raynald Rimbault, Alain Grasset & Pierre Bernard-Barthe sortent de la salle.

Vote

Michel Parent met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Animation de proximité du programme 21-27 pour l'année 2025 » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	14	0	0	0	4

ANIMATION DE LA STRATEGIE DU GAL IEC POUR L'ANNEE 2025

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Animation de la stratégie du GAL IEC pour l'année 2025	
Porteur de projet	PMO	
Fiche action concernée	N°9 – Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais	
Dépenses éligibles	FEADER maximum suite à l'instruction réglementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
88 575,62 €	70 860,48 € (Soit 80% des dépenses retenues)	Non concerné

Les personnes en conflit d'intérêt, Michel Parent et Patrice Brouhard, sortent de la salle.

Vote

Dominique Marion met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Animation de la stratégie du GAL IEC pour l'année 2025 » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	16	0	0	0	2

CREATION DU JARDIN DES TERRASSES DU TRANSBORDEUR

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Création du jardin des Terrasses du Transbordeur	
Porteur de projet	CARO	
Fiche action concernée	N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine	
Dépenses éligibles	FEDER maximum suite à l'instruction réglementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
64 020,42 €	51 216,34 € (Soit 80% des dépenses retenues)	10,5/20 soit 52%

Les personnes en conflit d'intérêt, Sébastien Bourbigot et Bruno Bessaguet, sortent de la salle.

Vote

Michel Parent met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Création du jardin des Terrasses du Transbordeur » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	16	0	0	0	2

ACQUISITION ET AMENAGEMENT D'UN CAMION DE SANTE

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Acquisition et aménagement d'un camion de santé	
Porteur de projet	Groupe Hospitalier Littoral Atlantique	
Fiche action concernée	N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes	
Dépenses éligibles	FEDER maximum suite à l'instruction règlementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
65 610,00 €	35 526,45 € (Soit 54% des dépenses retenues)	19/25 soit 76%

Vote

Michel Parent met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Acquisition et aménagement d'un camion de santé » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	18	0	0	0	0

PAYSAN GLACIER : DES SORBETS AUX PLANTES, FRUITS ET LEGUMES BIO SUR L'ILE D'OLERON

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur l'île d'Oléron	
Porteur de projet	GAEC Le Champ des Alouettes	
Fiche action concernée	N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	
Dépenses éligibles	FEADER maximum suite à l'instruction réglementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
68 203,66 €	35 885,88 € (Soit 66% des dépenses retenues)	31/35 soit 89%

Vote

Michel Parent met au vote à main levée la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur l'île d'Oléron » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	18	0	0	0	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h03 et la rencontre se poursuit par la visite de la MAM de Saint Augustin et la dégustation d'un buffet.

Le 10/03/2026 à Marennes-Hiers-Brouage,
Président du PETR Marennes Oléron

Michel PARENT

